

L'ABRI
Maison Protestante d'enfants
ASSOCIATION
Siège social : 80A Rue SAINTE CECILE
13005 MARSEILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE
1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025**

**BRUNO HUGUETTE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**MEMBRE DE LA COMPAGNIE D'AIX-EN-PROVENCE
30 chemin des Tuileries 13015 Marseille**

**Tél : 04.96.15.49.30
E-mail : huguette.bruno@hbruno.fr**



Mesdames, Messieurs,

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ABRI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 avril 2026 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

1 - Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2 - Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble. Il ne m'appartient pas d'exprimer d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 avril 2026.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,



la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

MARSEILLE le 05 juin 2026
Le Commissaire aux comptes


H. BRUNO



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	5 111	5 111		5	5	100.00
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 366 805	2 208 790	158 014	163 577	5 563	3.40
	Installations techniques, matériel et outillage	1 102 161	784 717	317 443	254 213	63 230	24.87
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15 281		15 281	15 159	122	0.80
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	24 445		24 445	17 452	6 993	40.07
Total II		3 513 802	2 998 619	515 183	450 406	64 777	14.38
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	800 335		800 335	460 160	340 175	73.93
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	359 821	15 500	344 321	436 416	92 095	21.10
	Charges constatées d'avance (2)	31 427		31 427	31 752	325	1.02
	Valeurs mobilières de placement						
ACTIF CIRCULANT	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	35 171		35 171			46.01
Total III		1 226 754	15 500	1 211 254	993 471	217 783	21.92
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 740 556	3 014 119	1 726 437	1 443 877	282 559	19.57

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	477 191	477 191		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	255 975	255 975		
	Dont réserves des activités sociales et médico-sociales	19 034	19 034		
	Autres				
AUTRES FONDS PROPRES	Report à nouveau	1 080 016	1 128 006	47 990	4.25
	Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales	1 152 726	1 201 861	49 135	4.09
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	124 373	47 990	172 363	359.17
	Dont activités sociales et médico-sociales	123 326		123 326	
	Situation nette (sous total)	471 224	346 851	124 373	35.86
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	104 410	103 410	1 000	0.97
	Total I	366 815	243 441	123 373	50.68
	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Total II				
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	139 252	144 963	5 712	3.94
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	408 884	408 918	34	0.01
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	191 342	154 651	36 690	23.72
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	997 149	964 206	32 943	3.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	356 625	14 581	342 044	NS
	Produits constatés d'avance				
DETTES (1)	Total V	2 093 251	1 687 319	405 933	24.06
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 726 437	1 443 877	282 559	19.57



(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

11 449

15

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations		80			80	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		4 526 594		4 733 285	206 691	4.37
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				119 389	119 389	100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 000			1 000	
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits		8		4	4	83.80
Total I		4 527 682		4 852 678	324 997	6.70
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises		269			269	
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		1 016 385		988 283	28 101	2.84
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		260 168		254 443	5 725	2.25
Salaires et traitements		2 235 136		2 362 128	126 992	5.38
Cotisations sociales		876 074		927 258	51 184	5.52
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		82 944		89 165	6 221	6.98
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges		90 443		1 174 214	1 083 771	46.92
Total II		4 560 880		4 791 662	230 782	4.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		33 199		61 016	94 215	154.41

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	128		128	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	128		128	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	8 277	11 537	3 260	28.25
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	8 277	11 537	3 260	28.25
2. Résultat financier (III-IV)	8 149	11 537	3 388	29.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	41 348	49 479	90 827	183.57
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	35 312	12 523	22 789	185.98
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	118 338	14 013	104 325	745.55
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	83 025	1 489	81 536	NS
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	4 563 122	4 865 201	302 080	6.21
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 687 495	4 817 211	129 716	2.69
5. EXCEDENT OU DEFICIT	124 373	47 990	172 363	359.17
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	123 326		123 326	

H. BRUNO
Commissaire
aux
Comptes
Ch. des
Toulhades
13005 MARSEILLE

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 726 436.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 4 527 681.60 Euros et dégageant un déficit de 124 373.37- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Association fondée en 1839, reconnue d'utilité publique par décret du 20 juin 1868, a pour but de recueillir enfants, garçons et filles de 3 ans au moins, en difficulté sociale et familiale.

Ces enfants placés y reçoivent une éducation et une instruction primaire, secondaire, supérieure et professionnelle.

L'établissement géré par l'ABRI, association maison protestante comprend en 2025 trois services:

- la section Internat qui a la capacité de 36 places décomposé en 2 unités
*36 places pour des enfants agés de 3 à 16 ans, installées sur le site de l'ABRI
*4 places sont dédiés au placement et accompagnement à domicile des mineurs

- la section Autonomie, qui était intégrée les années précédentes au service Internat. A compter de 2025, ce service bénéficie d'une tarification différenciée de l'Internat. Il s'agit de 16 jeunes agés de 17 à 21 ans, logés dans des studios individuels.

- la section Dispositif Abri/Maison de l'adolescent (DAM) a une capacité de 8 places. Il s'agit d'enfants agés de 9 à 16 ans présentant des troubles sévères du comportement.

Le résultat agrégé des opérations sous tutelles et de l'Association pour l'exercice du 31 décembre 2025 se décompose comme suit:

Résultat des opérations sous tutelles : - 123 326.20 Euros (déficit)

Opérations Association : - 1047.18 Euros (déficit)

Résultat 2025 agrégé : - 124 373.37 Euros (déficit)

Le montant du résultat administratif 2025 se décompose ainsi:

Résultat des opérations sous tutelles : - 123 326.20 Euros (déficit)

Résultat 2023 : - 213 950.00 Euros (déficit)

Congés payés : + 38 401.02 Euros (dotation)

Résultat Administratif 2025 : -298 875.18 Euros (déficit)

Compte tenu de la décision des autorités de tutelle de séparer les agréments de l'Internat, de l'Autonomie et du Dam, ce résultat administratif se décompose à son tour de la manière suivante:



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

INTERNAT

Résultat des opérations sous tutelles : - 73 055.80 Euros (déficit)

Résultat 2023 : - 135 173.00 Euros (déficit)

Congés payés : - 23 471.99 Euros (reprise)

Résultat Administratif 2025 : -231 700.57 Euros (déficit)

AUTONOMIE

Résultat des opérations sous tutelles : - 241 088.86 Euros (déficit)

Congés payés : + 38 283.28 Euros (dotation)

Résultat Administratif 2025 : -202 805.58 Euros (déficit)

DAM

Résultat des opérations sous tutelles : + 190 818.46 Euros (excédent)

Résultat 2023 : - 78 777.00 Euros (déficit)

Congés payés : + 23 589.73 Euros (dotation)

Résultat Administratif 2025 : + 135 631.19 Euros (excédent)

Depuis la fin de l'exercice 2010, un groupement d'employeur a été mis en place. La direction étant assurée par une direction partagée avec la Fondation Baccuet, et l'Association l'ABRI. Ce groupement génère des charges de salaires et de fonctionnement et sont inscrites en quote part d'opération en commun pour la part qui revient à chaque établissement.

Depuis l'exercice 2023, une convention de mise à disposition entre la fondation Baccuet et l'Association l'Abri Maison protestante d'enfants a été signée. L'objet étant d'assurer une mission de direction d'association, d'encadrement et de gestion.

Le groupement d'employeur étant toujours actif, les charges de fonctionnement sont réparties à hauteur de 50% pour chaque structure.



EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les comptes annuels ont été établis au 31 décembre 2025 dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

A l'heure de la rédaction des présents comptes, il n'y a pas eu d'événements postérieurs

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

à la date de clôture de l'exercice qui seraient venus modifier les évaluations et présentations retenues dans les présents comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels à l'exception de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre suite à l'application du nouveau plan comptable ANC 2022-06 ET ANC 2023-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'un changement de méthode résultant des changements de réglementation comptable suivants:

- ANC 2022-06 (modifiant le Plan Comptable Général)
- ANC 2023-03 (modifiant le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels de personnes morales de droit privé à but non lucratif).

Ces changements s'appliquent de manière prospective et portent notamment sur:

- la définition du résultat exceptionnel
- la suppression des transferts de charges
- le plan des comptes
- les modèles d'états financiers

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La valeur brute des bâtiments a été répartie depuis 2005 de la manière suivante:

- Structure 50%, durée d'amortissement 60 ans
- Etanchéité 7.5%, durée d'amortissement 25 ans
- Ravalement façade 5 %, durée d'amortissement 25 ans



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Menuiseries extérieures
- Chauffage clim 7.5%, durée d'amortissement 25 ans
- Aures AAI 15%, durée d'amortissement 20 ans
(électricité, plomberie)
- AAI 15%, durée d'amortissement 20 ans

Les amortissements dérogatoires correspondant à ces étalements ont fait l'objet d'une reprise.

Les engagements de l'Association en matière d'indemnités de fin de carrière ont été évalués à 118 396 euros compte tenu des données actualisées de l'exercice



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 111		
Terrains			
Constructions sur sol propre	2 007 499		19 896
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	339 409		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89 194		19 262
Installations générales agencements aménagements divers	621 417		78 665
Matériel de transport	116 391		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	126 116		22 783
Emballages récupérables et divers	38 946		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	3 338 973		140 606
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	15 159		122
Prêts, autres immobilisations financières	17 452		7 443
TOTAL	32 611		7 565
TOTAL GENERAL	3 376 695		148 171

	Diminutions		Régularisation d'exercice	Régularisation en exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 111	5 111
Terrains				
Constructions sur sol propre			2 027 395	2 027 395
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.			339 409	339 409
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			108 456	108 456
Installations générales agencements aménagements divers			700 082	700 082
Matériel de transport	10 614		105 778	105 778
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			148 899	148 899
Emballages récupérables et divers			38 946	38 946
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		10 614	3 468 965	3 468 965
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			15 281	15 281
Prêts, autres immobilisations financières		450	24 445	24 445
TOTAL		450	39 726	39 726
TOTAL GENERAL		11 064	3 513 802	3 513 802

*** H. BRUNO ***
Commissaire
aux comptes
des sociétés
d'exercice
13015 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	5 106	5		5 111
Terrains					
Constructions sur sol propre		1 948 455	11 663		1 960 117
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.		234 877	13 796		248 673
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		82 421	3 251		85 671
Installations générales agencements aménagements divers		435 853	28 994		464 847
Matériel de transport		82 059	11 545	10 614	82 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		103 527	12 575		116 102
Emballages récupérables et divers		33 992	1 114		35 106
	TOTAL	2 921 183	82 938	10 614	2 993 507
	TOTAL GENERAL	2 926 288	82 943	10 614	2 998 618
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	5			
Terrains					
Constructions sur sol propre		11 663			
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.		13 796			
Instal.techniques matériel outillage indus.		3 251			
Instal.générales agenc.aménag.divers		28 994			
Matériel de transport		11 545			
Matériel de bureau informatique mobilier		12 575			
Emballages récupérables et divers		1 114			
	TOTAL	82 938			
	TOTAL GENERAL	82 943			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	477 191				477 191
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	255 975				255 975
Report à nouveau	1 128 006-		1 998 144	1 950 154	1 080 016-
Excédent ou déficit de l'exercice	47 990		172 363-		124 373-
Situation nette	346 851-		1 825 781	1 950 154	471 224-
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	103 410		1 000		104 410
TOTAL I	243 441-		1 826 781	1 950 154	366 815-



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					
Investissements					
Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prêts installation					
Autres provisions réglementées	103 410	1 000			104 410
TOTAL	103 410	1 000			104 410

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	15 500				15 500
TOTAL	15 500				15 500
TOTAL GENERAL	118 910	1 000			119 910

Dont dotations et reprises					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles		1 000			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	24 445	24 445	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	800 335	800 335	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20 508	20 508	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 348	4 348	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	324 597	324 597	
Charges constatées d'avance	31 427	31 427	
TOTAL	1 205 660	1 205 660	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14 611	14 611		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	124 641	19 949	88 484	16 208
Emprunts et dettes financières divers	408 884	408 884		
Fournisseurs et comptes rattachés	191 342	191 342		
Personnel et comptes rattachés	539 509	539 509		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	355 995	355 995		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	101 645	101 645		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	356 625	356 625		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 093 251	1 988 559	88 484	16 208
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 317			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 302			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concessions brevets licences	5 504	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	voir ci avant
Agencements et aménagements	Linéaire	voir ci avant
Installations techniques	Linéaire	4.5 et 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4.5 et 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 , 4 et 3 ans
Mobilier	Linéaire	4, 5 et 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	16 826
Autres créances	29 084
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	45 910



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 772
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 798
Dettes fiscales et sociales	843 386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	47 014
Total	953 971



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	31 427
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	31 427



Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
73313000 PJ MNA	68 967
73314000 PJ INTERNAT ABRI	2 190 383
73314100 PJ APPART EXTERIEURS	525 049
73315000 PJ PAD	193 863
73316000 PJ DAM	1 439 287
73317000 PJ DAM PAD	93 105
Total	4 510 654



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rémunération des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, qui est ici ainsi libellé:

"Les Associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

Cependant, par souci de transparence, il est précisé:

1° que le montant des sommes versées aux trois cadres les mieux rémunérés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 198 643.84 euros étant précisé qu'aucun de ces cadres n'a de pouvoir d'engagement de l'Association et qu'ils ne sauraient donc être considérés comme dirigeants.

2° qu'aucune somme ni aucun avantage en nature n'ont été accordées aux administrateurs de l'Association.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Effectif moyen

L'effectif moyen selon le code de la sécurité sociale est de 56.84

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : Néant
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

